

HONORAIRES CABINET RIVAL

HONORAIRES DIVERS:

Conseil divers : facturation/ U (déplacement en supplément)	90,00 €
Demande de certificat d'urbanisme	105,00 €
Renseignements hypothécaires (déplacement compris et suivant demande)	85,00 €
Aide pour déclaration fiscale	92,00 €
Demande de montage dossier ANAH	120,00 €
Aide pour demande de dossier PC	90,00 €
Estimation d'un bien (photos et déplacement compris) remise d'un dossier	150,00 €
Evaluation d'un bien (déplacement compris) avis de valeur verbal	gratuit

HONORAIRES VENTE :

* Bâtisses ou Immeubles d'habitation (de 0 à 100 000 €)	Forfait	10 000.00 TTC
*- Immeubles d'habitation (de 100 000 à 200 000 €)	Forfait	12 000.00 TTC
(de 200 000 euros à 350 000 €)	Forfait	16 000.00 TTC
(de 350 000 € à 500 000€)	Forfait	20 000.00 TTC
(de 500 000 € à 700 000€)	5%	TTC du montant de la vente
(à partir de 700 000 €)	6%	TTC du montant de la vente
*IMMEUBLES- Locaux professionnels		
(de 200 à 300 000 €)	6 %	TTC du montant de la vente
*- Locaux commerciaux	9 %	TTC du montant de la vente
*- Fonds de commerce	10 %	TTC du montant de la vente
*- Cession bail commercial	6 %	TTC du montant de la vente
*- Propriété de rapport	15 %	TTC du montant de la vente
* - Terrains à bâtir		
(de 0 à 45 000 €)	Forfait	8 000.00 TTC
(de 46 000 euros à 100 000 €)	Forfait	10 000.00 TTC
(à partir de 101 000 €)	Forfait	12 000.00 TTC
*- Parcelles de terre		
(de 0 à 62 000 €)	Forfait	6 000.00 TTC
au-delà de 62 000€	Forfait	7 000.00 TTC
- Morcellement propriété	7 %	TTC du montant de la vente
		(* TVA au taux de 20%)

Les honoraires au tableau ci-dessus et se rapportant à des ventes, sont calculés sur le montant du prix de vente. Ils sont à la charge du vendeur ou de l'acheteur selon le mandat sauf conventions contraires exceptionnelles. Ils sont dus dès l'accord des Parties et payables dès que la transaction est définitive et constatée par acte écrit. Membre d'un Centre de gestion agréé : le règlement des honoraires par chèque est accepté.

HONORAIRES CABINET RIVAL

GERANCE :

HONORAIRES GERANCE :

- | | |
|---|--|
| - Immeubles d'habitation | 7 % HT du montant mensuel du loyer + charges |
| - Aide pour déclaration fiscale | 92,00 Euros TTC |
| - Immeubles d'habitation : pour location et relocation entremise et négociation | 40,00 Euros TTC |
| - Honoraires complémentaires | selon demande- nous consulter pour devis |

REDACTION D'ACTE :

- | | |
|----------------------|--|
| - Locaux commerciaux | 1/3 HT du montant loyer annuel + charges |
|----------------------|--|

LOCATION :

IMMEUBLES D'HABITATION:

- **Etat des lieux entrée charge locataire et propriétaire :**

zone- tendue- ou non tendue → 3€ ttc/ m2 habitable

- **visites-constitution dossier- rédaction bail charge locataire et propriétaire :**

zone tendue /non tendue : 6€ ttc/ m2 habitable

- **Etat des lieux de sortie (facturable uniquement au propriétaire) :**

zone- tendue- ou non tendue → 3€ ttc/ m2 habitable

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL :

- * Avec négociation 1/4 HT du montant loyer annuel + charges

Et en sus : rédaction d'acte + état des lieux

- * Sans négociation 2/12 HT du loyer annuel annuel + charges

Et en sus : rédaction d'acte + état des lieux

Les honoraires sont dus dès l'accord des Parties et payables dès que la location est constatée par acte écrit.
les honoraires d'état des lieux sont payables au jour de l'établissement de l'état des lieux.